

REUNION DE CONSEIL DU 04 Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre le quatre Mars à 18h00 le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de Philippe MENNEGUERRE, le Maire.

Etaient Présents : M Philippe MENNEGUERRE, Mme Line DUSSAULD, MM Jean-Pierre VIAUD, Yannick GARDRAT, Sébastien NAISSANT, Cédric TEXIER

Absent excusé : Mmes Lucie DODIN, Maria TEN BRUMMELHUIS.

Secrétaire de séance : Mme Line DUSSAULD

Ordre du Jour :

- 1) Motion EPR2 Site le Blayais,
- 2) Projet Investissement 2024,
- 3) Questions Diverses.

1 – Motion EPR2 Site le Blayais

Alors que la crise énergétique suscite un regain d'opinions positives en faveur de l'énergie nucléaire, reconnue par 3 français sur 4 comme étant une énergie d'avenir, et que l'arrêt dans quelques années des quatre réacteurs de la centrale du Blayais inquiète de plus en plus la population riveraine et ses élus, la perspective d'implantation de réacteurs EPR2 de nouvelle génération sur ce site est ressentie comme une opportunité à ne pas laisser passer.

En l'absence d'une nouvelle installation nucléaire sur ce site, l'arrêt de la centrale à une échéance que l'on espère la plus lointaine possible, aura des conséquences importantes sur l'économie de la Haute Gironde et au-delà, mais aussi sur sa vie sociale avec 2000 à 4000 emplois supprimés et la disparition de nombreuses PME travaillant sur le site ou à proximité. 9400 personnes qui vivent dans son environnement proche mais aussi sur les départements de la Gironde et des Charente Maritime en subiront les conséquences. S'ajoutera la perte des retombées fiscales (57 millions d'euros en 2022) qui profitent aujourd'hui aux collectivités territoriales et à la population. Enfin, à plus long terme, les arrêts de Golfech puis de Civaux transformeront ce territoire en un désert énergétique.

Un premier lot de six EPR2 faisant partie du programme de relance du nucléaire décidé par le président Macron a trouvé ses sites d'implantation avec Penly, Gravelines et Bugey grâce au soutien des présidents de leur Région. Un deuxième lot de huit réacteurs EPR2 en option offre une dernière possibilité de rattrapage pour les régions éventuellement intéressées.

EDF a précisé que le choix des futurs sites qui accueilleront les réacteurs EPR2 (deux par site) sera fondé sur trois critères d'ordre technique (source froide), foncière et politique (acceptation sociale). Les deux premiers critères feront l'objet d'une étude de sûreté pour autant que le troisième critère soit avéré. Ils seront évalués en lien avec l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) et avec RTE (Gestionnaire du réseau de transport d'électricité français). Après la phase de débat public, c'est l'État qui fera le choix des futurs sites, notamment en fonction du soutien local pour le projet.

Dès lors, la forte mobilisation du territoire au côté d'EDF sera une condition déterminante dans le choix des sites qui seront retenus en 2026 pour l'implantation des huit EPR2.

Or, le site du Blayais dispose de nombreux atouts qui répondent aux exigences techniques d'EDF pour accueillir une nouvelle installation nucléaire qui succèderait à l'installation existante. S'y ajoute la mobilisation de tous les acteurs du territoire, convaincus de l'intérêt de ce projet pour ses entreprises et ses habitants. Alain Rousset, président de la Région Nouvelle Aquitaine a apporté son

soutien au projet du Blayais et EDF a décidé de retenir ce site sur la liste des sites qui feront l'objet d'une étude de sûreté.

En conséquence de quoi, nous conseillers municipaux de la commune de MERIGNAC (17) ayant acté que les résultats de l'étude de sûreté seraient validés par l'ASN, que le choix des futurs sites seraient décidé par le gouvernement et que les sites retenus feraient l'objet d'une consultation préalable du public, soutenons le projet d'implantation d'une nouvelle installation nucléaire composée de deux EPR 2 sur le site de Braud-et-St-Louis (33).

2 – Projet Investissement 2024

Les projets d'investissements pour 2024 :

- Couverture salle des fêtes :
 - o Les tuiles ne peuvent pas convenir avec cette charpente,
 - o En gardant cette charpente, 2 solutions :
 - éverites flammées
 - bac acier

Il y a un problème qui est plus haut, couvertures en aluminium ou tuiles plein ciel.

Il y a un autre problème, un joint silicone spécial maçonnerie sur la porte de secours, qui donne sur la place (placo humide, l'eau s'infiltré)

Il faut vérifier la solidité de la charpente pour accueillir des panneaux solaires.

Le devis pour la couverture éverites est de 29 354 € avec démontage des éverites existantes.

L'isolation des toilettes est à envisager.

3 - Questions Diverses

Les élections Européennes seront le dimanche 9 Juin 2024.

Le repas des voisins sera prévu le vendredi 31 mai 2024.

Le repas des Mérignacais offert par la Mairie pourrait être prévu le 1^{er} Septembre, par contre M. Courraud est déjà occupé par la foire de Barberzieux.

Il faut demander à M. Amaniou de Chevanceaux.

Fin de séance à 19h30

Philippe MENNEGUERRE

Line DUSSAULD

Yannick GARDRAT

Sébastien NAISSANT

Jean-Pierre VIAUD

Lucie DODIN

Cédric TEXIER

Maria TEN BRUMMELHUIS

Absente Excusée

Absente Excusée